

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09/2021

En date du 04 octobre 2021

Le Conseil municipal s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.

*Date de convocation : 28 septembre 2021*

Nombre de membres : **Présents** : J. BUREL, M-N BIDON, J. FOURNIER Adjoints.  
en exercice : **15** M. GAUDÉ, S. CHAVAZ, L. WALCKIERS, M-C.SCARBOLO, J-V.PICHER,  
L.RISSE, D.LOPES, L.RISSE-MICHON, S.BEHRENDT  
M. NETELENBOS.

Nombre de membres :  
présents : **14** **Absents excusés** : J.GEILLON pouvoir à M-N BIDON

*Mme L. RISSE-MICHON a été désigné(e) secrétaire de séance.*

Le compte-rendu de la séance du 30 août 2021 est approuvé à l'unanimité.

### 1 – Urbanisme

- Information sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	ENVOI ADS AGGLO DECISION
05/08/2021	DP00139721B0019	GABORIT Jean-Claude	Parcelle AB 55 21 Lotissement Les Poncettes  Remplacement du garde-corps du balcon	05/08/2021  <b>TACITE au 02/09/2021</b>
26/07/2021	PC00139721B0005	FOURNIER Julien et Christel	Parcelle AI 79 1 Lotissement Les Pommerets  Construction d'une maison individuelle	28/07/2021  <b>FAVORABLE le 13/09/2021</b>

### 2 – Travaux

- Point sur les travaux et projets en cours

Bibliothèque : les travaux de rénovation du sol et des murs sont terminés.

Bancs : les fixations sont prêtes pour l'installation de ceux de la route de la Douane et de la route de l'Eglise. Deux autres seront installés vers la pétanque et l'air de jeux.

Tables extérieures : deux tables ont été posées, une à proximité des cours de tennis et l'autre vers les terrains de pétanque.

Sécurisation Route de Versonnex et Route de Divonne : ce projet nécessitera un marché public qui sera déposé en fin d'année pour un début de travaux au printemps 2022. Le bureau d'étude a préparé un projet cependant rien n'est encore validé.

Terrain de sport : une réunion doit se tenir avec le maître d'œuvre pour fixer les derniers détails et notamment le choix des matériaux. Le terrain sera clôturé ( 6m de haut derrière les cages de foot et plus bas sur les côtés). Le projet définitif sera déposé d'ici le mois de novembre pour un appel d'offre en décembre. Si le calendrier est respecté, les travaux commenceront au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 et le terrain pourrait être opérationnel en septembre 2022.

### 3 – Finance

- Décision modificative N° 3 (Délib2021-10-01)

M. le Maire adjoint propose les mouvements suivants pour équilibrer le budget en dépenses d'investissement.

<u>Investissement</u>	Diminution	Augmentation
2041582 GFP Bâtiments et installation		+ 1600
21534 Réseaux d'électrification		+ 2000
2135 Insta.géné.agenc.aména.cons		+ 7200
2138 Autres construction	- 10800	
	<hr/>	<hr/>
	- 10800	+ 10800

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, accepte ces mouvements

- Ecole : coût de fonctionnement

Le coût moyen pour une année par élève est de 1'500 € (SANS la cantine) ; une légère baisse depuis l'an dernier.

Coût de la cantine :

Un peu plus de 9 500 repas ont été facturés de septembre 2020 à juillet 2021 pour un nombre d'élèves compris entre 65 et 70 par jour.

Le prix de revient du repas s'élève à 10,40€ (coût du personnel, du repas et les fluides).

Le prix d'encaissement moyen est de 6.28 € (les factures sont établies selon le revenu fiscal des parents).

Il y a donc un déficit de 4.12€ par repas.

Pour 2021-2022, le coût sera un peu plus élevé notamment par l'augmentation du tarif du prestataire Bourg Traiteur.

Le nombre d'enfant fréquentant la cantine a un peu augmenté (entre 70 et 75 élèves par jour)

Différentes études sont en cours pour changer de prestataire.

### 4 – Enseignement

Madame le Maire expose que les élèves de l'école Jacques JANIER fréquentent la piscine municipale de Gex.

Cette année se sont les CE1 et les CP qui en bénéficie. Elle précise que Sauvigny a la chance d'avoir un créneau pour permettre aux enfants de se familiariser avec l'eau.

Elle rappelle la délibération du 7 juillet 2014 qui décida que le coût des séances auparavant financé par le Sou des Écoles serait pris en charge par le budget communal.

Mme le Maire donne ensuite lecture de la convention annexée, qui fixe les règles d'accueil et de fonctionnement des activités scolaires de la natation au sein de la piscine municipale de Gex et qui précise les engagements de la ville de Gex, et des utilisateurs.

Les tarifs à la date de la signature de la convention sont de :

- 46.00 €/séance pour un groupe classe sans Maitre-Nageur Sauveteur
- 67.00 €/séance pour un groupe classe avec Maitre-Nageur Sauveteur.

Cette convention est conclue pour la période du 02.09.2021 au 03.07.2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

Accepte la nouvelle convention proposée, autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

M. Julien Fournier informe que cette année les CE1 et le CP se rendent sur le créneau horaire réservé à l'école de Sauverny

## **5 – Personnel**

Ce point est retiré

## **6 – Conseil & commissions communautaires**

### Commission Mobilité :

Mise en place sur tout le territoire du PDG d'un REZO POUCE qui est système d'autostop organisé et sécurisé. Les utilisateurs (conducteurs et passagers) seront munis d'une carte d'adhérent. L'objectif est de limiter les véhicules avec une seule personne. Une consultation sera faite auprès des communes afin de déterminer avec pertinence les arrêts.

La ligne TER 33 va être remplacée par la ligne X 33 gérée par la Région. A ce titre l'Agglo a sollicité la Région afin d'augmenter la fréquence de cette ligne

Dans le cadre du renouvellement de la DSP (Délégation de service public), une étude sera menée sur le prolongement et la création de lignes transfrontalières identifiées.

La ligne 814 est utilisée par une à trois personnes par jour. La commission alerte sur les statistiques qui ne sont pas représentatives car la ligne a été inaugurée juste avant le confinement.

En ce qui concerne la voie verte la priorité est de terminer l'axe Maconnex – Ferney pour finaliser la ligne Gex Ferney. Pour faire suite à des problèmes fonciers, des déclarations d'utilité public devront être faites.

### Commission environnement :

Dans le cadre du schéma directeur des énergies, le diagnostic fait ressortir une faible utilisation de l'énergie renouvelable, actuellement à 10% mais qui devrait atteindre 20 à 25% en 2030 dans le Pays de Gex. Seules trois communes ont un taux à 15% (Challex, Echenevex et Sauverny avec l'installation de pompes à chaleur et de panneaux solaires). Il est précisé qu'il existe un réel potentiel avec le photovoltaïque et le bois.

### Conseil communautaire :

De nombreux mouvements de personnel sont intervenus à l'Agglo et il est difficile de trouver du personnel avec des qualifications spécifiques pour répondre à toutes les compétences de l'Agglo.

Des changements à noter, les maires de Crozet et de Chevry prennent en charge la gestion et valorisation des déchets, suite au décès de Monsieur Christian Armand maire de Péron.

L'extension du Centre de soins immédiats du Pays de Gex (CESIM) interviendra en 2022.

5'000 à 6'000 patients par an sont soignés au CESIM ce qui permet de désengorger légèrement les urgences.

Actuellement huit médecins, quatre infirmiers, trois secrétaires médicales ainsi qu'une gestionnaire administrative et financières sont en poste. Dans le cadre de son agrandissement, l'équipe sera renforcée en personnel ainsi qu'au niveau matériel, notamment avec l'installation d'un scanner.

L'ARS (Agence Régionale de la Santé), la région et les services de l'état vont collaborer au financement de l'agrandissement du CESIM.

Lors du Séminaire les élus ont travaillé sur différents points et notamment sur la mutualisation de service (comme par exemple les eaux pluviales reprise par l'agglo), où les compétences sont souvent plus présentes au sein des communes.

Une demande d'accompagnement juridique sur la partie urbanisme a été demandée afin de pouvoir rédiger les actes administratifs qui permettrait de ne pas passer par un notaire.

## 7 – Divers

Accès à l'Étang de Cessy : un projet de chemin vers le marais et le long de la prairie est en cours. L'idée est d'avoir un chemin en herbe (avec un terrassement uniquement pour éviter les flaques d'eaux). Le plan cadastral fait ressortir qu'une partie est sur la commune de Cessy et une sur la commune de Sauverny. Sauverny prendra contact avec la mairie de Cessy pour élaborer ce projet ;

Réunion avec l'exécutif de Versoix :

La ville de Versoix souhaite organiser une présentation des pistes cycables pour permettent aux usagés de connaître le réseau.

En 2024, création d'une voie bleue. Il s'agit d'un bateau qui fera la liaison entre Collogny et le Vengeron. Il sera doté de 100 places de vélos.

Suite à leur récompense de deux prix nobels, L'observatoire de Sauverny va construire une exposition avec l'objectif de 35'000 visiteurs / an.

La ville de Versoix est toujours très ouvert à la discussion et à la collaboration entre nos 2 communes.

Retour du rendez vous avec la gendarmerie d'Ornex :

2020 : 3 cambriolages

2021 : 7 cambriolages

La participation citoyenne fonctionne bien à Sauverny.

Il est rappelé qu'il convient d'appeler le 17 dès qu'il y a un véhicule suspect.

Une application a été mise en place "panneapocket" avec pour objectif d'informer les citoyens de tout évènements susceptibles de les impacter (comme par exemple un cambriolage, un véhicule suspect dans un lieu,...). Cette application est gratuite et est alimentée par trois de personnes de chaque brigade dument autorisés à diffuser les informations.

Le 19 octobre à 18h30 réunion pour réactiver le réseau de la participation citoyenne.

De nombreuses caravanes seront délogées du parking de Netto dans les prochains jours.

Food truck : un camion de pizza sera prochainement présent sur le parking de la salle Bonnefoy les tous les jours de semaine sauf le mercredi de 18h00 à 22h00.

Happy paniers : après avoir passé commande de son panier de légumes sur le site internet happypanier.fr, il sera possible prochainement de venir le retirer à la mairie (Salle des mariages) le vendredi entre 17h00 et 18h00.

Ancienne Douane : l'inauguration du logement rénové par l'accueil gessien aura lieu le jeudi 28 octobre à 11h00.

Octobre rose : Une marche sera organisée le samedi 30 octobre à 9h00

Bulletin municipal : il est demandé à chacun de réfléchir aux articles qui seront publiés dans le prochain bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra en Mairie le lundi 8 novembre 2021 à 18h30.